

## **Conseil d'arrondissement du mardi 25 mars 2025**

### **Conseil d'arrondissement**

**25 Mars 2025**

**Vœu déposé par Carine Petit, Thierry Le Dez et les élu.es de la majorité municipale**

**relatif à la dénomination d'un lieu public au nom d'Anita Conti**

Considérant qu'Anita Conti (1899-1997), surnommée « la dame de la mer », fut l'une des premières océanographes françaises et, autodidacte multipliant les expéditions en haute mer, élaborera les premières cartes de pêche,

Considérant que, journaliste et photographe passionnée du monde marin, elle passa sa vie à arpenter les océans aux côtés des travailleurs de la mer pour comprendre, étudier et porter à l'attention du public le quotidien sur les bateaux de pêche, dans un milieu alors considéré comme inadapté pour les femmes,

Considérant qu'en 1935, elle fut engagée à l'Office scientifique et technique des pêches maritimes et détachée à bord du premier navire océanographique français,

Considérant qu'en 1939 elle embarqua à bord d'un chalutier-morutier en direction des mers arctiques et, à force d'études rigoureuses sur les variations des paramètres physico-chimiques des eaux et leurs conséquences sur la faune et la flore marines, elle fut l'une des premières à alerter sur les effets néfastes de la surexploitation des océans,

Considérant que, première femme militaire à bord des navires de la Marine nationale française, elle participa à des actions de déminage en mer, puis, en 1941, embarqua pour les côtes africaines pour y poursuivre des activités de pêche destinées à nourrir les populations de l'Atlantique nord alors empêchées du fait de la guerre,

Considérant qu'elle fut une figure pionnière de l'aquaculture éthique, soulignant l'intérêt de l'élevage d'organismes marins, animaux et végétaux, pour la consommation humaine mais aussi pour leur préservation,

Considérant qu'elle reçut la Légion d'honneur des mains du commandant de pêche Jean Recher en 1994,

Considérant que, pendant des décennies, elle ne cessa d'alimenter les recherches sur les fonds marins, les techniques de pêche durable et les enjeux de nutrition des populations,

Considérant, qu'aujourd'hui plus que jamais les effets alarmants de la surpêche se traduisent par un profond bouleversement du fonctionnement des écosystèmes marins, la réduction des populations de poissons et l'apparition de zones mortes, et ainsi la nécessité de réfléchir à des solutions durables et raisonnées,

**Sur proposition de Carine Petit, Thierry le Dez, et des élu.e.s de la majorité municipale, le Conseil du 14e arrondissement émet le vœu qu'un lieu public du 14eme arrondissement soit dénommé Anita Conti.**